

fitables dans ma circonscription à l'heure actuelle. Il est vrai que cette industrie n'est exploitée qu'en petit actuellement; mais elle est appelée à se développer puisqu'elle est profitable. Le cultivateur est un homme assez sage en somme et, du moment qu'il se rend compte que l'exploitation d'une branche quelconque de l'industrie agricole lui assure des bénéfices, il n'hésite pas à tenter l'aventure. Cependant, je crains fort que le Gouvernement n'intervienne et n'accule le petit éleveur de moutons à la ruine par la conclusion d'une autre convention de commerce. Rappelons-nous aussi que nous avons besoin de grandes quantités de laine au Canada. Or, au nom du simple bon sens, si le présent Gouvernement en a une faible dose, ce dont je doute fort,—pourquoi mettrait-il en vigueur un traité qui pèse si lourdement sur les épaules de certaines classes fort méritantes de notre population?

Et maintenant, je répondrai à un honorable membre de la droite qui m'a prié de définir ce qu'il faut entendre par un tarif raisonnable. L'honorable député ne comprend pas le sens de cette expression, c'est évident; j'espère toutefois éclaircir ses idées avant de reprendre mon siège. Au cours des dernières élections générales, nos amis, les libéraux, ont tenté de terrifier le peuple en répétant sur tous les tons que le parti conservateur préconise un tarif de protection à outrance. Cependant, qu'avons-nous besoin de discuter les questions de tarif élevé, de tarif raisonnable, de bas tarif ou du libre-échange? Nous nous en tenons à la discussion de droits équivalents,—une protection équivalente,—et rien de plus. J'ai cherché la définition de ce mot "équivalent". Je n'ai pas ma note ici; mais, je suis en mesure de donner le sens de ce mot à la Chambre.

Un DEPUTE: Pierre pour pierre.

M. l'ORATEUR: A l'ordre!

M. FRASER: Les honorables membres accepteront peut-être ma parole. Si je me rappelle bien la définition du mot "équivalent" que j'ai copiée dans le nouveau Webster, elle est ainsi conçue: égal en valeur, en force, en importance. Egalité en valeur,—voilà ce que nous voulons pour ce qui est de notre politique douanière. Nous désirons la mise en vigueur d'un tarif douanier qui assure aux Canadiens la même valeur que les Australiens réclament pour eux-mêmes. Le Canada a besoin d'un tarif douanier équivalent, d'une protection équivalente du haut en bas de la liste des articles tombant sous le coup du tarif douanier. Le problème devrait être étudié avec soin et approfondi par des experts qui prennent un intérêt réel à la ques-

[M. Fraser.]

tion; il faudrait de plus qu'un programme fondé sur les conclusions de ces experts fut mis en vigueur par un gouvernement énergique et guidé par le gros bon sens. Je retrouve justement les notes que j'ai copiées dans Webster. Le mot "équivalent" signifie: égal en valeur, en force, en pouvoir...

Un DEPUTE: Ce n'est pas là du nouveau.

M. FRASER: Cela aura peut-être pour effet de débrouiller les idées d'autres honorables membres, si je cite textuellement la définition:

Equivalent: Egal en valeur, en force, en pouvoir, en effet, en importance et ainsi de suite; semblable par la signification et la valeur; de la même importance ou du même sens.

Voilà, d'après moi, ce dont nous avons besoin dans ce pays: des tarifs ayant la même portée ou la même signification, égaux en importance et en valeur. Nous voulons qu'ils s'appliquent d'une façon juste et raisonnable et non pas au seul avantage des intérêts manufacturiers. Ce qui nous intéresse le plus en ce moment, c'est l'industrie agricole, qui est l'industrie principale et fondamentale du Canada. Or je prétends que, dans toutes ses ramifications, l'industrie agricole est traitée injustement par le Gouvernement; on la vole.

Je remarque la déclaration suivante dans le discours du trône: "Mon Gouvernement propose de procéder à l'achèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson." Pourquoi spécifier dans le discours du trône l'achèvement d'un ouvrage public ordinaire? Pour moi, c'est absolument déplacé dans un discours du trône; cela manque de dignité. Ainsi mes électeurs de Prince-George demandent un bureau de poste. Est-ce qu'à la session prochaine nous verrons un paragraphe dans le discours du trône disant: Nous nous proposons de faire construire un bureau de poste dans la circonscription de Prince-George? Mon honorable ami le ministre des Travaux publics (M. King) sourit. Je lui ai demandé ce bureau de poste et j'espère qu'il ne l'oubliera pas dans son budget. Donc, je prétends qu'il ne devrait pas être fait mention dans un discours du trône de l'achèvement de travaux publics quelconques. Ce n'est pas une déclaration de politique; c'est au contraire un signe de faiblesse. Le règlement de la Chambre, monsieur l'Orateur, me donne clairement à entendre que je ne dois pas parler d'achat de voix indépendantes dans cette Chambre; mais je ne sais pas ce que signifie ce passage du discours du trône si ce n'est une offre pour avoir l'appui des députés indépendants. Du moins, c'est ainsi